



LEGENDE

FOND DE PLAN

- LIMITE COMMUNALE
- BATI ET VOIRIE
- ZONES BOISEES
- RIVIERE, LAC, ETANG, MARE, BASSIN
- CHEMIN DE FER

RESEAUX TECHNIQUES SOUTERRAINS

- 1 OLEODUC OTAN (NOUVELLE LIGNE DN 300)
(TRACE APPROXIMATIF)
- 1 OLEODUC OTAN (ANCIENNE LIGNE DN 150 DESAFFECTEE)
(TRACE APPROXIMATIF)
- 2 GAZODUC FLUXYS
- 3 LIGNE ELECTRIQUE SOUTERRAINE A HAUTE TENSION

RESEAUX TECHNIQUES AERIENS

- 3 LIGNE ELECTRIQUE A HAUTE TENSION
- 3 STATION DE TRANSFORMATION (ENCEINTE)
- 4 ACQUEDUC DE LA GILEPPE

SOURCES :

1 Quatrième division (belge) des oléoducs de l'OTAN - Retranscription approximative du tracé des oléoducs de l'OTAN à partir de données graphiques fournies sur la carte 42-8 Verviers (1/10 000) de l'IGN (situation en mai 2005)
2 FLUXYS - Carte numérisée (situation en février 1998)
3 IGN - Carte numérisée

REMARQUE : une "zone protégée" existe de part et d'autre des gazoducs Fluxys (2 x 15 m) et une zone de servitude de 2 x 3 m doit être respectée de part et d'autre des pipe-lines de l'OTAN, impliquant l'observation de règles strictes en cas d'exécution de travaux dans ces zones (voir texte).

